

*SLOW*

DEPARTEMENT

GERES

Date : 07/10/2024

Numéro : D2024\_028

Séance du 04/10/2024

L'an deux mille vingt quatre  
et le quatre octobre  
à 18h30

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **M. GUICHEBAROU Patrick, Maire**

Présents :

MM. BRETHES David, DUFFOUR Frédéric, FIOR Anne-Marie, GUICHEBAROU Patrick, LEFAIX Christian, ORTEGA Josiane, VOYER Armand.

Absents excusés :

Excusés : MM. BACQUELA Hervé, DUCOM Joël, MATHIEU Patrick

Secrétaire(s) :

Mme ORTEGA Josiane

**ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC  
MARCHÉ DE TRAVAUX**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°D023\_032 du ... 21/12/2023, le conseil municipal la autorisé à engager un marché de travaux en procédure adaptée pour l'aménagement des espaces publics et accessibilité. Il s'agit d'un marché alloti, qui fait suite à un marché de maîtrise d'œuvre pour lequel M. Xavier LACOSTE (ADXL) a été retenu. La date de remise limite des plis était fixée au 15 juillet 2024 à 12h..

Le marché comporte les différents lots suivants :

- 1- lot VRD
- 2- lot GROS OEUVRE
- 3- lot CHARPENTE
- 4- lot ZINGUERIE ETANCHEITE
- 5- lot CHARPENTE METALLIQUE
- 6- lot MENUISERIE EXTERIEURE
- 7- lot CARRELAGE
- 8- lot PLOMBERIE SANITAIRE
- 9- lot ELECTRICITE
- 10- lot ESPACE VERTS

Consultation à laquelle quatre entreprises ont candidaté :

- SNAA ACCHINI lot 1 vrd
- SARRADE CONSTRUCTION lot 5 charpente metallique
- DUCOM Frères lot 5 charpente metallique
- SA SANGUINET lot 10 espaces verts

Pour rappel, les critères de jugement étaient les suivants :

- 1. Valeur technique de l'offre (pondération : 60)
- 2. Prix des prestations (pondération : 40)

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-21, L.2122-21-1, L.2122-23 ;

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	10	7

Date de la convocation
27/09/2024

Date d'affichage

Objet de la Délibération

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le

et publication,

du

ou notification

du

vu le code de la commande publique,  
Considérant que le conseil municipal doit  
les éléments essentiels du contrat,  
Vu le rapport d'analyse des offres.

Envoyé en préfecture le 15/10/2024

Reçu en préfecture le 15/10/2024

Publié le 15/10/2024

ID : 032-213200942-20241004-D2024\_028-DE

SLO

Décide à l'unanimité d'attribuer le marché com  
LOT 1 :VRD

Entreprise SNAA ACCHINI, sise : 65700 Maubourguet pour un montant  
de 18920 € HT soit 22704 € TTC.

LOT 2 :GROS OEUVRE

Lot infructueux, en l'absence d'offre remise

LOT 3 : CHARPENTE

Lot infructueux, en l'absence d'offre remise

LOT 4 : ZINGUERIE ETANCHEITE

Lot infructueux, en l'absence d'offre remise

LOT 5 : CHARPENTE METALLIQUE

Entreprise DUCOM Frères sise : 32110 Panjas pour un montant  
de 46917,91 € HT soit 56301,49 € TTC.

LOT 6 : MENUISERIE EXTERIEURE

Lot infructueux, en l'absence d'offre remise

LOT 7 : CARRELAGE

Lot infructueux, en l'absence d'offre remise

LOT 8 : PLOMBERIE SANITAIRE

Lot infructueux, en l'absence d'offre remise

LOT 9 : ELECTRICITE

Lot infructueux, en l'absence d'offre remise

LOT 10 : ESPACES VERTS

Entreprise SANGUINET sise à Tarbes pour un montant de 7650 € HT soit  
9180 € TTC. (Après une négociation technique et financière de l'offre)

Les lots infructueux feront l'objet d'une relance en consultation ouverte.

-AUTORISE M. Le Maire à signer le marché avec les entreprises retenues  
ainsi que tout autre document s'y rapportant

-DIT que les crédits sont inscrits au budget de la commune

-PRECISE que le marché sera transmis au controle de légalité.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Caupenne-d'Armagnac le 08 octobre 2024 Le Maire, P. Guichebarou

